

Plan Paysages

Cheminement



© P. Gisselbrecht - Metz Métropole

2014 - 2021

Béatrice GILET

SOMMAIRE

Introduction



L'approche paysagère



Le diagnostic Plan Paysages



Les OQP



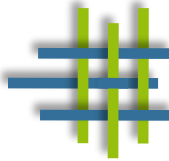
Le programmes d'actions



La mise en œuvre des actions



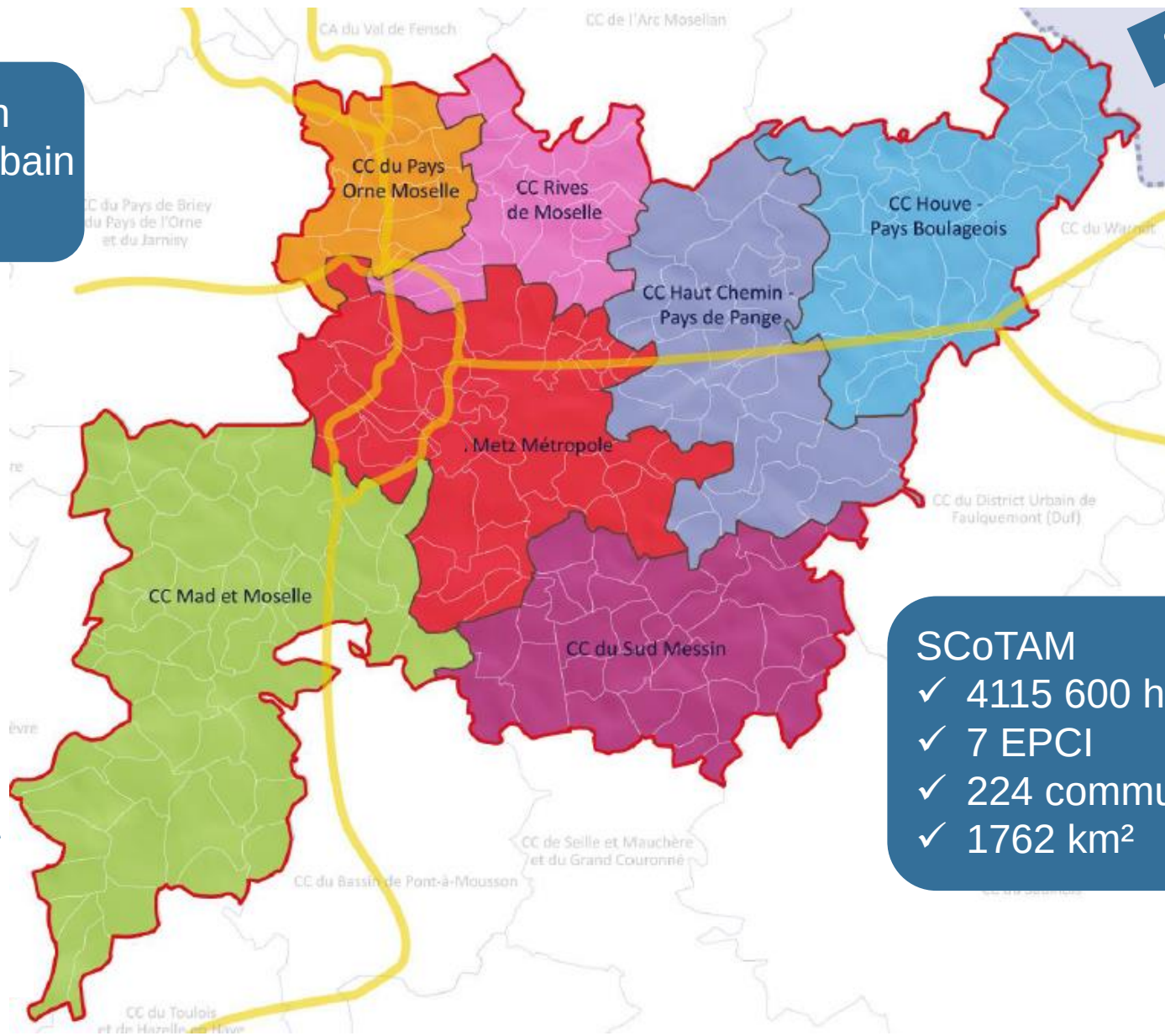
INTRODUCTION



Le territoire

Urbain
Périurbain
Rural

Sarre



SCoTAM

- ✓ 4115 600 hab.
- ✓ 7 EPCI
- ✓ 224 communes
- ✓ 1762 km²

Meuse



La structure porteuse

Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM



Un syndicat mixte « fermé » comprenant
une équipe élue

60 élus membres

- ✓ 1 Président
- ✓ 6 Vice-Présidents
- ✓ 53 Délégués
- ✓ MM = ½ sièges

une équipe technique
et administrative

6 agents – 5 ETP

- ✓ DGS
- ✓ Administratif et financier
- ✓ Ressource Humaine
- ✓ Concertation et communication
- ✓ Urbanisme - Habitat - Mobilité
- ✓ Plan Paysages & TransitionS



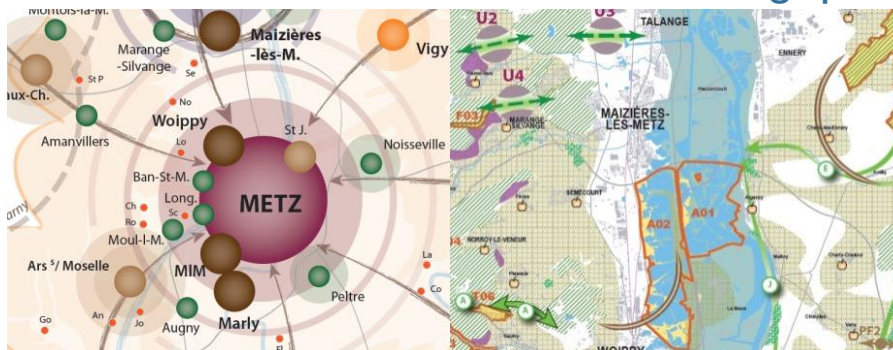
Le document SCoTAM

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

- ✓ Un document de planification transversale, catégorie **DOCUMENT D'URBANISME**
- ✓ SCoTAM 1 : Approuvé le 20 novembre 2014
- ✓ SCoTAM 2 : Approuvé le 1^{er} juin 2021
- ✓ Basé sur deux armatures complémentaires :



Armature urbaine Armature écologique



La démarche d'animation territoriale

Tous partenaires pour aménager le territoire avec pertinence



L'APPROCHE PAYSAGÈRE

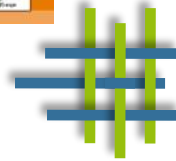
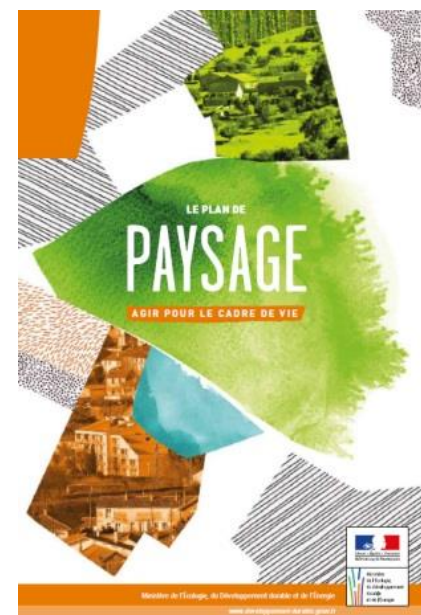


Les paysages dans le SCoTAM en 2014



2015 à 2017

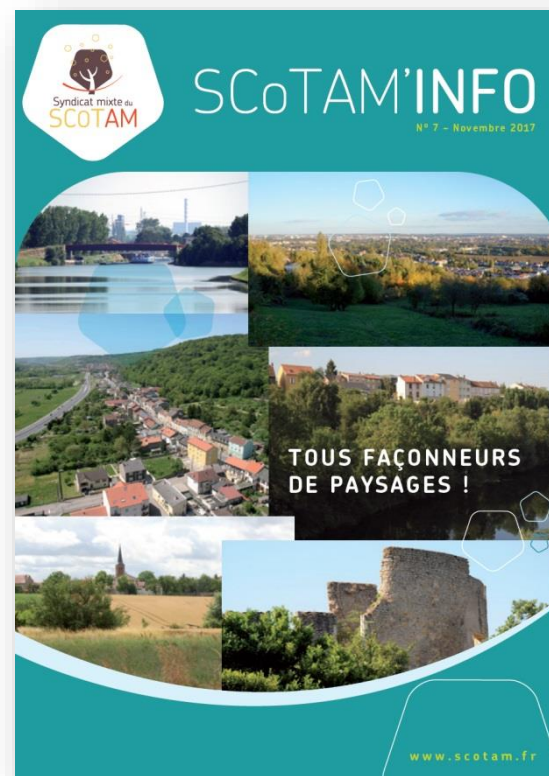
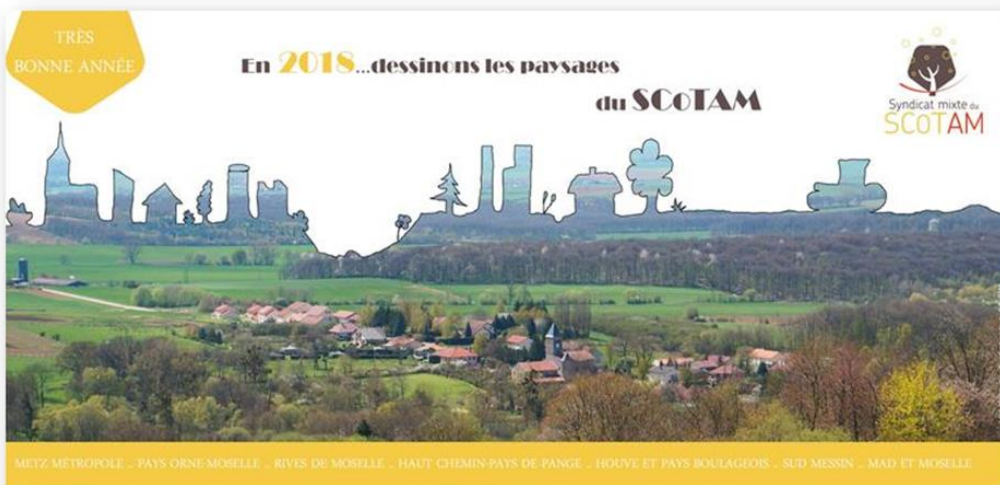
- ✓ **Acculturation** des équipes techniques et élues à la question paysagère
- ✓ **Construction** du projet « Paysages » du Syndicat mixte
- ✓ Candidature à l'**appel à projets** national *Plans de Paysages*
- ✓ **Articulation des calendriers** Plan Paysages et Révision du SCoTAM (suite à l'extension de son périmètre)



Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

1 ambition générale

- ❑ Développer une culture des paysages
 - >> Animation et concertation



Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

2 axes de travail



Aménager les territoires en ménageant les paysages : une preuve de sagesse

❑ Planification règlementaire

Comment mieux intégrer les paysages dans le SCoT et les documents de planification d'échelle plus locale (PLU_(i), cartes communales, etc.) ?

❑ Sensibilisation

Quels principes d'aménagement contribuant à l'atteinte des Objectifs de Qualité Paysagère retenir ?

Comment les diffuser auprès des partenaires infra & supra SCoT en dehors des procédures règlementaires liées à l'urbanisme ?

Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

3 enjeux cibles

❑ Redynamisation des friches

>> industrielles, militaires, urbaines, coteaux

❑ Adaptation aux changements

>> climat, risques

❑ Lisibilité du territoire

>> entrées/traversées de villes/villages, franges d'urbanisation, implantations commerciales



Juillet 2017



Le projet « ***Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM : agir pour l'identité et l'attractivité du territoire*** » est lauréat de l'appel à projets Plans de Paysage du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.



Agir pour
l'identité et
l'attractivité de
nos territoires.

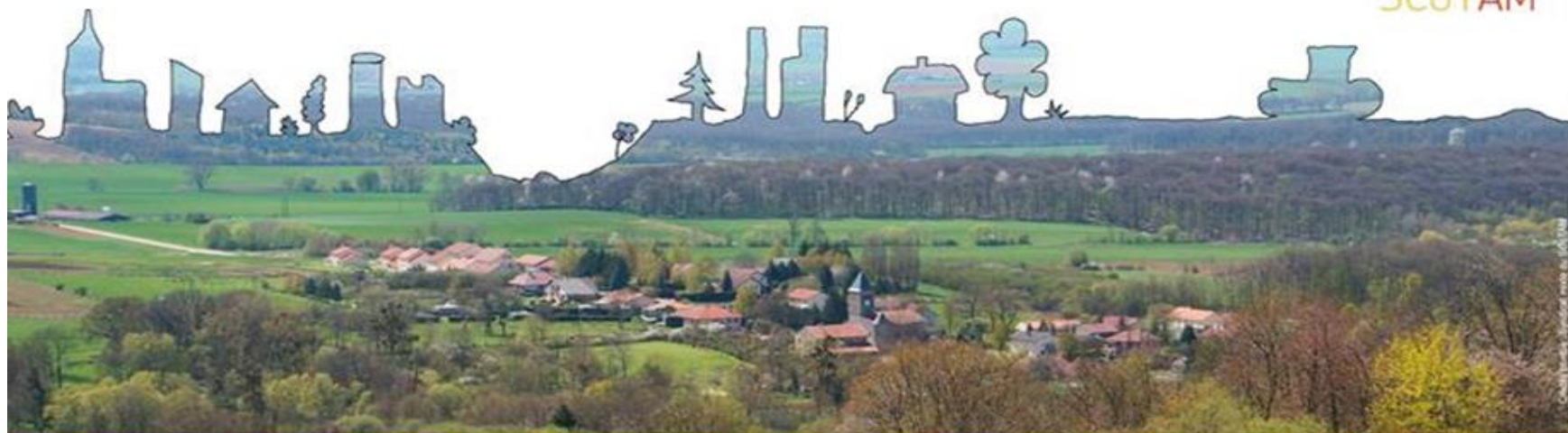


Août 2017 à mai 2018

- ✓ Affinage du projet
- ✓ Rédaction CCTP & cie
- ✓ Constitution dossiers de subvention
- ✓ Lancement marché public
- ✓ Audition
- ✓ Négociation
- ✓ Attribution du marché

En **2018**...dessinons les paysages

du **SCoTAM**



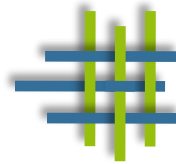
Juin 2018

Réunion de démarrage des travaux avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage, objectifs :

« Faire du Plan Paysages un outil pour assurer le renouvellement du territoire tout en respectant son identité et en se préparant aux changements futurs »



« Développer une approche pédagogique mettant l'accent sur l'urbanisme et les outils numériques »



Une équipe pluridisciplinaire Une méthodologie à co-construire

omnibus

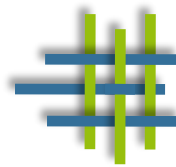
RoumetGuïtel

URBANISTES • PAYSAGISTES

ALPHAVILLE


MONONO
TERRITOIRES
EN RECITS

LE DIAGNOSTIC PLAN PAYSAGES



ARPENTAGE DES 7 EPCI

- ✓ Eté 2018
- ✓ 1 journée par EPCI
- ✓ Syndicat mixte du SCoTAM
- ✓ Prestataires Plan Paysages
- ✓ Elus et agents référents de l'EPCI concerné



AUDITIONS D'ACTEURS LOCAUX

- ✓ 4 groupes d'acteurs distincts répartis sur 4 demi-journées en septembre 2018



ATELIERS DE TRAVAIL

✓ 2 séries de 3 journées - septembre à novembre 2018

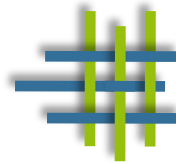
Série 1 = Amorcer

Série 2 = Approfondir

soit 2 ateliers par enjeu cible

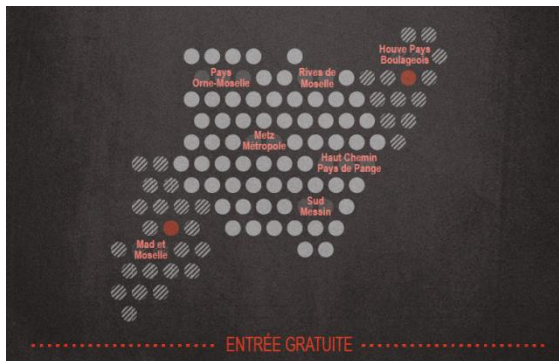


Elus, agents, acteurs locaux



APERO'SCoT

✓ 2 vendredis soirs en novembre 2018 - grand public



APEROSCoT

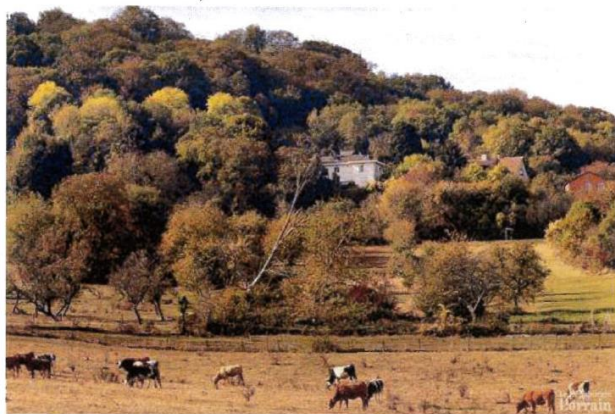
RL

Thème: Environnement

MARDI 6 NOVEMBRE 2018

Ils veulent mesurer le paysage, cette donnée floue

Thierry FEDRIGO



Comment faire évoluer le paysage proprement, sans le figer et le réduire à une carte postale ? C'est la question à laquelle se propose de répondre le « Plan paysage » lancé par les collectivités. Photo Kari

Vous êtes invités

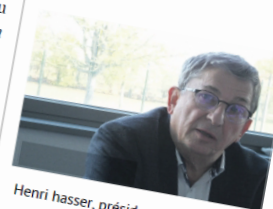
Dans l'optique de la nouvelle révision du SCoT et de l'élaboration du *plan paysage*, le SCoTAM organise deux réunions publiques et in-vite chacun à donner son point de vue pour « fabriquer les paysages de demain ». Le vendredi 9 novembre à 18h, à l'espace Ethis de Corny-sur-Moselle. Et le 23 novembre à 18h au complexe Isabelle Wendling, à Boulay.

La fabrique des paysages

Habitats, zones d'activité, champs et forêts... D'une infinie diversité, nos horizons ne cessent d'évoluer. Avec le temps, les saisons, au rythme des nouvelles constructions. Que doit-on préserver ? Embellir ? Modifier sans regretter ? Cet éventail de questions aussi large que fondamental pour l'avenir de notre territoire, le syndicat mixte du scotam a choisi de se les poser à travers l'élaboration d'un « plan paysage » destiné à mieux voir, pour mieux aménager.

A force de passer devant, « il y a des paysages que l'on ne voit plus et que nous devrions préserver ». L'habitude aveugle. Qu'on le veuille ou non, faire le même trajet matin et soir pour se rendre au travail altère chaque jour un peu plus notre vision. S'accrocher aux détails pour briser la monotonie, c'est aussi oublier un peu la vue d'ensemble. Et vice-versa. « Un territoire que l'on voit tous les jours, il faut parfois apprendre à le regarder », confie Henri Hasser, président du SCoTAM, le syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération Messine.

pas des inquisiteurs, mais des incitateurs. Nos avis sont généralement suivis. Faire sortir de terre un nouveau quartier sans se soucier de son voisin, c'est terminé. Tout le monde a bien compris que nous devons travailler dans le même sens. »



Henri hasser, président du SCoTAM et maire du Ban-Saint-Martin.

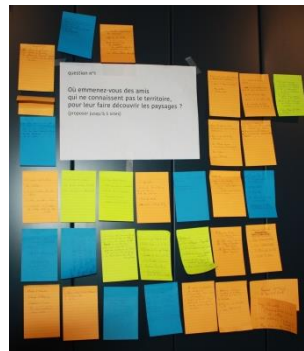
tiée par le ministère de l'Environnement l'an dernier.

Questions de points de vue

Depuis juin 2018, un groupement de paysagistes et géographes travaille à l'élaboration d'un vaste schéma articulé autour de trois axes : la redynamisation des friches, l'adaptation au changement climatique (en tenant compte des risques de sécheresse ou d'inondation, etc) et la lisibilité du territoire (avec un intérêt marqué sur les entrées de ville par exemple). « Nous sommes en phase de diagnostic.



APEROScOT



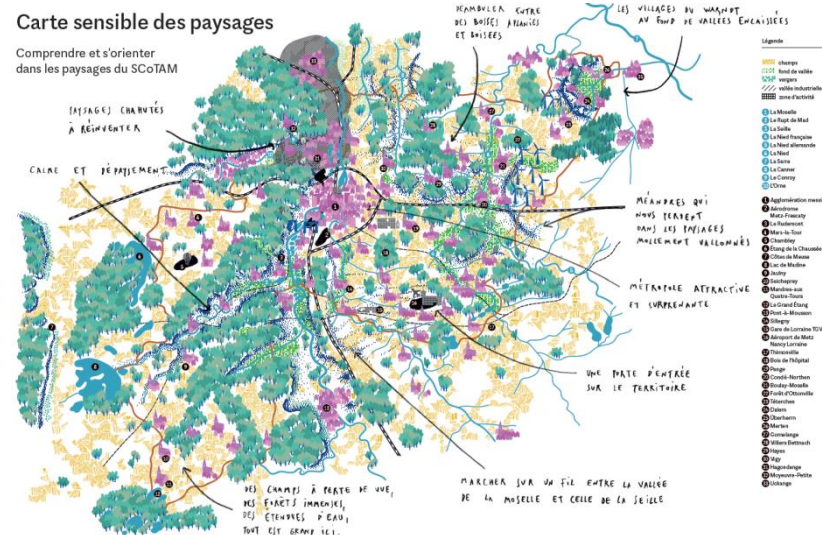
RESTITUTION DU DIAGNOSTIC

- ✓ Une phase diagnostic : de terrain, intensive et riche
- ✓ Une réunion de restitution du diagnostic : le 22/01/2019
- ✓ Une importante masse d'information traduite en supports pédagogiques :

- Pastilles animées
- Livret illustré
- Carte sensible

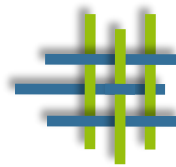


8 portraits de territoire



LES OQP

Objectifs de Qualité Paysagère



EN ROUTE VERS LES OQP !

❑ Les Objectifs de Qualité Paysagère dans les documents d'urbanisme :

- ✓ Introduits par la Loi *pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (mars 2014)
- ✓ Confortés et définis par la Loi *pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* (août 2016)



Art. L. 350-1 C.

« Les Objectifs de Qualité Paysagère désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale »



EN ROUTE VERS LES OQP !

- ❑ Le choix du Syndicat mixte du SCoTAM pour une déclinaison optimale sur le territoire = 3 niveaux d'OQP

- ✓ Les OQP-PADD
- ✓ Les OQP-DOO
- ✓ Les OQP-Complémentaires



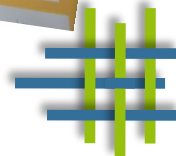
ATELIERS DE TRAVAIL

- ✓ Élus et partenaires se sont retrouvés :
 - le 12/03/2019 : atelier de définition des OQP
 - et le 25/04/2019 : atelier d'approfondissement et de formulation



RESTITUTION DES OQP

- ✓ Le 1^{er} juillet 2019 : une occasion de partager les travaux et de peaufiner une dernière fois la formulation des OQP



EXPO'SCoT

- ✓ Le 18 octobre 2019 : Exposition « Objectifs 2032 » en partenariat avec l'Université de Lorraine



10 panneaux d'exposition réalisés par les étudiants du Master Droit de l'Urbanisme et de la Construction (DUC)

Autour desquels ils ont échangé avec le public et recueilli leur avis et propositions sur l'avenir du territoire



LE PROGRAMME D' ACTIONS



ATELIERS DE TRAVAIL

- ✓ 2 ateliers programmés les 22/10 et 03/12 2019
- ✓ A distance et en présentiel

Questionnaire en ligne

Plan Paysages SCoTAM – Programme d'actions

Alimentons les 9 fiches actions en cours de construction :



Suivant

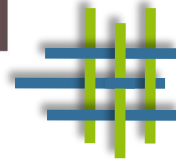
L'ÉQUIPE DU PLAN PAYSAGES DU SCoTAM
A LE PLAISIR DE VOUS INVITER

MARDI 3 DÉCEMBRE
de 9H à 12H

ATELIER
PROGRAMME D' ACTIONS
(AGIR POUR LA QUALITÉ DE VOS TERRITOIRES)

AU CLOÎTRE DES RÉCOLLETS (METZ)
SALLE GRAND GRENIER

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
03 87 39 82 22 - bgilet@metzmetropole.fr



ATELIERS DE TRAVAIL

- ✓ Co-construction de 10 fiches actions



adaptabilité lisières
urbain traversée
changements arbre
conception agricole
ville eau
pluviale entrée
pépites forêt
aménagement lisibilité
démplacements gestion
redynamisation
qualité friche frange
communication

LES 10 FICHES ACTIONS

- 01 : **L'eau** : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver
- 02 : **L'arbre** : un atout pour aménager l'espace public autrement, un atout aussi dans les champs
- 03 : Vous avez dit « **démarche paysagère** » ?
- 04 : Ménager **les entrées de villes et de villages**.
- 05 : Recomposer l'espace pour réduire **l'emprise de la voiture**
- 06 : Valoriser **les pépites** : révéler et gérer sur le long terme
- 07 : Révéler **l'esprit des lieux** : de l'ordinaire au récit
- 08 : **La forêt for rêver**
- 09 : Faire de **la friche** un lieu accueillant
- 10 : **Mettre en œuvre** le Plan Paysages

LE PROGRAMME D' ACTIONS



RESTITUTION

- ✓ Le 06 février 2020 :
- présentation et validation du programme d'actions PP SCoTAM
 - présentation de l'articulation avec le Plan Paysages des Côtes de Moselle de Metz Métropole



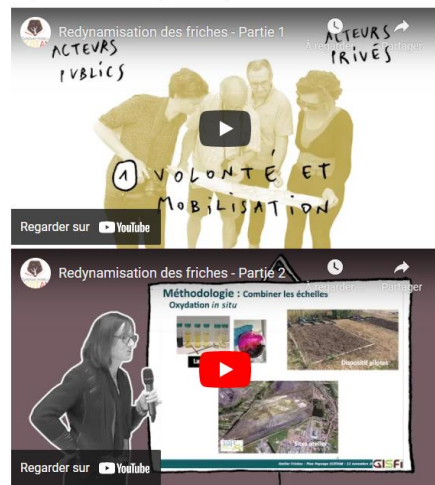
Plan Paysages SCoTAM & Plan Paysages Côtes de Moselle Une articulation dans le temps



9 PASTILLES ANIMEES

synthétisant la démarche Plan Paysages SCoTAM

Redynamisation des friches (Partie 1 et 2) :



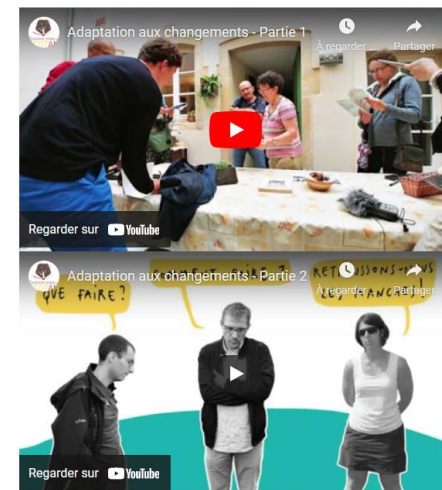
Lisibilité du territoire (Partie 1 et 2)



Introduction :



Adaptation aux changements (Partie 1 et 2) :



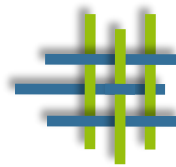
Objectifs de Qualité Paysagère



Programme d'actions



LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS



UNE STRATEGIE PAYSAGÈRE POUR LE SCoTAM

- ✓ Identification des enjeux paysagers du territoire et transcription dans le **Rapport de Présentation** du SCoTAM
- ✓ Intégration de 6 grands Objectifs de Qualité Paysagère dans le **PADD**, accompagnés par une approche paysagère transversale tout au long du PADD
- ✓ Déclinaison de 14 cibles paysagères dans le DOO, accompagnées par une approche paysagère transversale tout au long du **DOO**

03 STRATÉGIE PAYSAGÈRE

1/ L'insertion des projets dans leur site et leur environnement

- Cible 3.1 : Diagnostiquer le paysage pour mieux aménager
- Cible 3.2 : S'appuyer sur les composantes paysagères locales pour déterminer les caractéristiques des projets urbains
- Cible 3.3 : Développer la qualité des entrées et traversées de villes et de villages
- Cible 3.4 : Prévoir les transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles, naturels et forestiers

2/ La qualité paysagère dans les opérations d'aménagement

- Cible 3.5 : Concevoir des projets urbains perméables à l'eau et donnant une large place au vivant
- Cible 3.6 : Intégrer le patrimoine local dans les projets d'aménagement
- Cible 3.7 : Développer des espaces publics multifonctionnels
- Cible 3.8 : Soigner les activités économiques à fort impact visuel

3/ Les paysages au service des transitions

- Cible 3.9 : Associer urbanisme réversible, biodiversité et changement climatique
- Cible 3.10 : Maîtriser les îlots de chaleur urbains et la densification
- Cible 3.11 : Diversifier les sources d'énergie en veillant à leur intégration paysagère

4/ Mettre en scène et en récit l'important patrimoine paysager du territoire

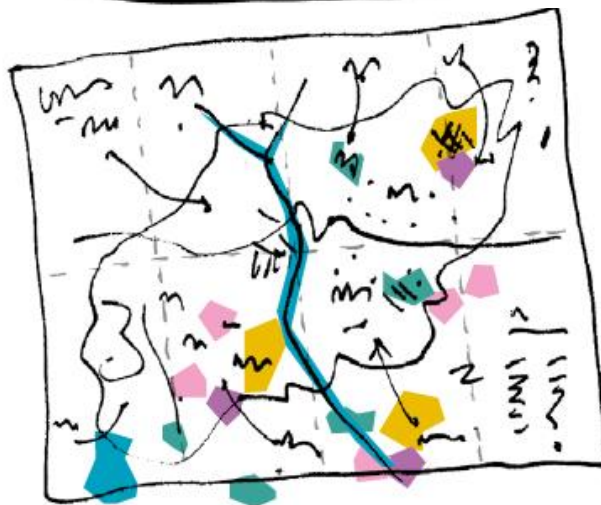
- Cible 3.12 : Préserver la diversité paysagère
- Cible 3.13 : Valoriser le patrimoine paysager emblématique
- Cible 3.14 : Raconter et faire connaître les paysages



L'OUVRAGE PLAN PAYSAGES



LE POSTER DE LA CARTE DES PAYSAGES
PERÇUS ET VÉCUS DU SCOTAM



LE KIT NUMÉRIQUE



UNE FEUILLE DE ROUTE

Calendrier prévisionnel : le Plan Paysages entre en piste !

2020	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
		Relecture, finalisation, impression et diffusion papier et numérique du Plan Paysages du SCOTAM Communication via Newsletters régulières sur le Plan Paysages (une fiche en lien avec une actualité par mois)	Constitution du Groupe de suivi du Plan Paysages (GSPP)	 CAFÉ PAYSAGES N°1 L'arbre et ses rôles (comment enracciner les bonnes pratiques ?)
2021	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
 APPEL À CANDIDATURE N°1 Lancement - Cours d'école. À vos crayons !  CHANTIER PARTICIPATIF N°1 Aménagement d'un sentier de découverte d'une forêt	 APPEL À CANDIDATURE N°1 Études - Cours d'école. À vos crayons ! > définition des missions, recrutement équipes  Références sur l'arbre en milieux urbain, périurbain et rural	 CAFÉ PAYSAGES N°2 L'arbre qui cache la forêt (isolé, bosquets ou forêts) Communication / Publication > Actes Cafés Paysages > Retours sur les actions passées > Infos sur celles à venir	 APPEL À CANDIDATURE N°1 Actions ! - Cours d'école. À vos crayons ! > MOE / Chantiers  CAFÉ PAYSAGES N°3 L'eau c'est cool (usages et paysages de l'eau)	
2022	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
 APPEL À CANDIDATURE N°2 Lancement - Ruisseau, ouvre toi !  CHANTIER PARTICIPATIF N°2 Plantation des berges	 APPEL À CANDIDATURE N°2 Études - Ruisseau, ouvre toi ! > définition des missions, recrutement équipes  VISITE DE SITES N°2 Projets sur des renaturations et valorisations de cours d'eau	 CAFÉ PAYSAGES N°4 L'eau s'écoule (gestion prévention & désimperméabilisation) Communication / Publication > Actes Cafés Paysages > Retours sur les actions passées > Infos sur celles à venir	 APPEL À CANDIDATURE N°2 Ruisseau, ouvre toi ! > MOE / Chantiers  CAFÉ PAYSAGES N°5 Des sols majeurs si et seulement si (vies et protection des sols et des sous-sols)	
2023	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
 APPEL À CANDIDATURE N°3 Lancement - Elles sont pas belles mes pierres ?  CHANTIER PARTICIPATIF N°3 Transformation d'un parking !	 APPEL À CANDIDATURE N°3 Études - Elles sont pas belles mes pierres ? > définition des missions, recrutement équipes  VISITE DE SITES N°3 Aménagement d'espaces publics avec prise en compte de la qualité des sols / renaturation friches / sols pollués	 CAFÉ PAYSAGES N°6 Sous l'enrobé, des sols à retrouver ! Communication / Publication > Actes Cafés Paysages > Retours sur les actions passées > Infos sur celles à venir	 APPEL À CANDIDATURE N°3 Actions ! Elles sont pas belles mes pierres ? > MOE / Chantiers  VISITE DE SITES N°4 Projets sur des réhabilitations de bâtiments et de murs (pierres sèches et autres techniques).  CAFÉ PAYSAGES N°7 De la pierre à l'édifice (patrimoine local et valorisation)	

LA LETTRE D'INFORMATION

« PAYSAGEZ-VOUS »

- ✓ Lettre n° 1 : *L'arbre, des racines à la cime*
- ✓ Lettre n° 2 : *L'eau, entre ciel et terre*
- ✓ Lettre n° 3 : (...)



S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°2 - janvier 2021

*"Il en est des paysages comme des hommes :
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"*
Harry Bernard - Écrivain, journaliste, penseur québécois (1898/1979).

LE RECRUTEMENT D'UNE Animatrice Plan Paysages & Réseau TransitionS



Recherche un/une Animateur/trice Plan Paysages & Réseau TransitionS



Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique, créative, investie et polyvalente ? Vous souhaitez vous impliquer dans des actions concrètes en faveur du respect de l'environnement et des paysages ? Ce poste est fait pour vous !

✓ Au sein d'une structure

Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM est un établissement public géré par une assemblée de 60 élus désignés par les 7 intercommunalités membres (Metz Métropole, CC de la Houve Pays Boulageois, CC du Haut Chemin Pays de Pange, CC du Sud Messin, CC Mad & Moselle, CC du Pays Orne Moselle, CC Rives de Moselle). Il s'appuie sur une équipe administrative et technique composée de 6 agents territoriaux.

✓ Au service d'un projet

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels. Le SCOTAM comprend une centaine d'orientations couvrant un large panel de sujets : habitat, accueil des activités économiques et commerciales, paysages, mobilité, urbanisation et formes urbaines, biodiversité, énergie, activités agricoles et forestières, gestion de l'eau, qualité de l'air, etc. Depuis peu, un Plan Paysages complète la stratégie paysagère du SCOTAM.

✓ Pour la qualité d'un territoire

D'une superficie de 1726 km², le territoire du SCOTAM couvre les 7 intercommunalités membres et intéresse ainsi 225 communes et 411 700 habitants. Situé dans le sillon lorrain, c'est un territoire dynamique à cheval sur 2 départements, proche du Luxembourg et frontalier avec l'Allemagne, accueillant une Métropole en émergence. Il dispose d'une importante richesse paysagère et écologique : 8 unités paysagères, 26% du territoire situé dans le Parc naturel régional de Lorraine, de multiples milieux naturels. C'est un territoire où il fait bon habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, se divertir, à l'intérieur, en plein air, etc.

>>> Les Actus du Syndicat mixte : <http://www.scotam.fr/>

VOS MISSIONS

- ✓ **Animation des démarches paysages et transitions**
 - Exploiter le diagnostic Plan Paysages
 - S'approprier et faire connaître les Objectifs de Qualité Paysagères
 - Approfondir et mettre en œuvre le Programme d'actions Plan Paysages
 - Organiser et animer les temps de rencontres paysages, transitions
 - Mettre en relation les acteurs et assurer le suivi des démarches paysages, transitions : décisions du Syndicat mixte, politiques supra-SCoT, partenariats, démarches des EPCI membres, actions des communes
 - Utiliser les outils de communication et concevoir des supports communicants
- ✓ **Définition et mise en œuvre des orientations du SCOTAM**
 - Participer à la mise en œuvre du SCOTAM : réunions de sensibilisation, conférence, etc.
 - Prendre part aux procédures d'évaluation, de révision, de modification du SCOTAM en matière de paysages et d'énergies
- ✓ **Réalisation des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement**
 - Assurer un suivi administratif des dossiers
 - Contribuer à l'organisation logistique des événements
 - Travailler en transversalité avec d'autres thématiques du SCOTAM et appuyer le chargé de mission urbanisme
 - Effectuer des remplacements ponctuels

LES COMPETENCES RECHERCHEES

- Connaissances de la politique des paysages et de la politique de transition énergétique
- Connaissances en matière de fonctionnement des écosystèmes
- Bonne compréhension des enjeux de développement durable
- Notions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Forte capacité d'animation
- Structuration et organisation du travail, gestion du temps
- Aptitudes à décliner et enrichir un programme d'actions
- Compétences en gestion des outils de communication et créativité
- Capacité à travailler en équipe, à partager et diffuser l'information
- Respect de l'organisation collective du travail et discrétion
- Respect des consignes et procédures
- Ouverture d'esprit
- Bon relationnel, motivation, rigueur, autonomie, réactivité, force de proposition

LE PROFIL ATTENDU

- Formation : à partir de Bac+3 en paysages, écosystèmes et/ou énergie
- Expérience(s) professionnelle(s) réussie(s) dans un ou plusieurs de ces domaines
- Expérience en matière d'animation

DEPLACEMENTS

Réguliers sur le territoire couvert par le SCOTAM, ponctuels en Région Grand Est, occasionnels en France métropolitaine

INFORMATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

Emploi permanent, cadre B (filiale technique ou administrative)
Avantages : Régime Indemnitaire attractif, adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la protection complémentaire frais de santé et prévoyance - Poste à pourvoir au 3 août 2020

Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel **avant le 12 juin 2020**, à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat mixte du SCOTAM, à l'adresse : lmarchetti@metzmetropole.fr
Pour toute information complémentaire, contacter le Syndicat au 03 87 39 82 22.
Les candidats seront auditionnés entre le 15 et le 30 juin 2020.

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM
Hannoy, Parc - 11 Boulevard Solitaire - 57070 Metz
Téléphone : 03 87 39 82 22 - Site Web : www.scotam.fr

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM
Hannoy, Parc - 11 Boulevard Solitaire - 57070 Metz
Téléphone : 03 87 39 82 22 - Site Web : www.scotam.fr



LA CREATION DE LA COMMISSION DE SUIVI DU PLAN PAYSAGES

7 Ambassadeurs Plan Paysages : 1 élus par EPCI membre du SCoTAM

7 Référents Plan Paysages : 1 technicien par EPCI membre du SCoTAM



1 ou 2 agents SCoTAM

Des acteurs du territoire invités
selon les sujets traités (*Agence de
l'eau, DREAL, CAUE, Chambre d'agriculture,
...*)

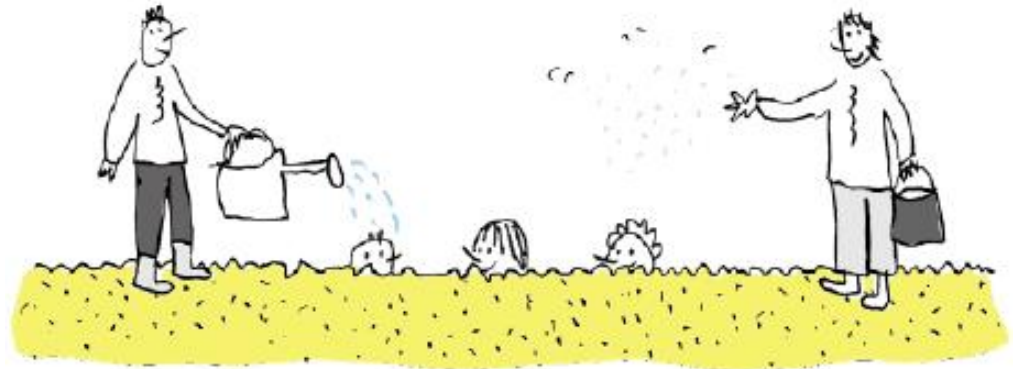


L'APPEL A PROJET

COURS D'ÉCOLE CASSONS LA CROÛTE



*Un projet transversal entre
désimperméabilisation des sols,
sensibilisation à l'environnement
et éducation à la citoyenneté*



L'EXPERIMENTATION DE L'AGROFORESTERIE

- ✓ Signature d'une convention de partenariat avec le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy



Objectifs :

- **Expérimenter localement** des systèmes agroforestiers, intégrés au cursus scolaire des apprenants (directement formé à des systèmes non conventionnels) ;
- **Approfondir les connaissances** de ces nouvelles solutions agroécologiques ;
- **Créer un pôle de ressources locales**, capable d'illustrer des solutions concrètes et de former les agriculteurs de notre territoire à de nouvelles pratiques ;
- **Renforcer et faire rayonner ce pôle** sur le territoire et véhiculer de nouvelles pratiques;
- **Préserver les activités agricoles du territoire** en assurant leur viabilité et en accompagnant les structures dans l'adaptation aux changements climatiques.



LES CAFÉS-PAYSAGES

en cours de préparation

En lien avec les Lettres d'Informations :

Mai 2021 : Thématique de l'eau

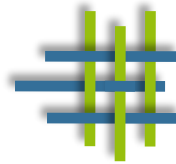
- Format webinaire
- Amorce d'une visite de terrain sur la thématique de l'eau et du sol

Visite envisagée à l'été 2021

Novembre 2021 : Thématique de l'arbre

- Ballade paysagère
- Amorce d'un premier chantier participatif de plantation

Site du « Parc aux lapins » à Ban-Saint-Martin, en articulation avec le Plan de paysage de Metz Métropole



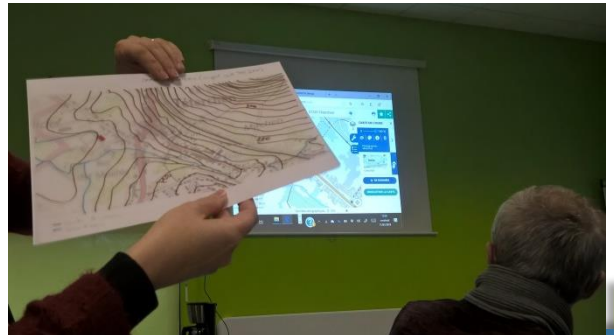
LE PEPS

Projet Expérimental avec le Public Scolaire

Partenariat : SCoTAM/CAUE/Éducation Nationale

- ✓ Sortie sensorielle au cœur des paysages
 - ✓ Travail sur cartes papier et calques
 - ✓ Travail sur Géoportail
 - ✓ Plateau de jeu type "Urbaniste en herbe "
 - ✓ Production plastique et numérique des classes
- > **Cartes sensibles** (éléments visuels, textures, sons, odeurs, ...)

57 Moselle
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Le PEPS

TÉTERCHEN

Enseignants formés pour mieux comprendre le territoire



Ils sont enseignants des écoles du territoire et ont été initiés à la cartographie ou des spécialistes, pour mieux comprendre le territoire.

Mr Nicolas Gilet, enseignant de la commune de Boulay-Moselle, a participé à la formation.

Le Syndicat mixte de l'Agglomération Messine (SCOTAM) a organisé la formation.

Les enseignants des écoles des communes de Merten, Tromborn, Falck, Téterchen, Boulay et Gomelange ont bénéficié ainsi d'une journée de travail qui s'est déroulée à Téterchen.

■ Sous forme ludique

La matinée a débuté par une présentation du Scotam effectuée par Béatrice Gilet, puis les enseignants sont entrés dans le stage par une première activité de dessin (représenter le paysage de leur école), animée par Marie-Pierre Gama (conseillère pédagogique en arts visuels). Après l'exploitation de ces productions, les stagiaires ont été initiés à « l'approche sensible » par Guénaëlle Lebras (architecte) et Thierry



Premier travail pédagogique d'initiation à la cartographie. Photo RL

Derelle (paysagiste) du Caue. Pour cela, ils ont sillonné le village à la découverte de sites particuliers (sentiers Gassel, église Saint-Ruf, rue des Selliers, ancien hospice) dans lesquels un travail de ressenti, sensations et impressions a été réalisé.

L'après-midi a été animée par Béatrice Gilet (Scotam), qui, par un jeu, a amené les enseignants à porter leur réflexion sur l'aménagement d'une commune.

■ Ressources numériques

Puis, Fabrice Gandar, formateur aux usages du numérique DSDEN 57, a présenté des ressources numériques (géoportail et Umap) permet-

tant l'exploitation des données cartographiques. La seconde journée du stage se déroulera à l'ESPE à Montigny-lès-Metz, avec des animations dans le domaine du numérique et des arts plastiques, cette dernière animation permettra aux enseignants de comprendre la ma-

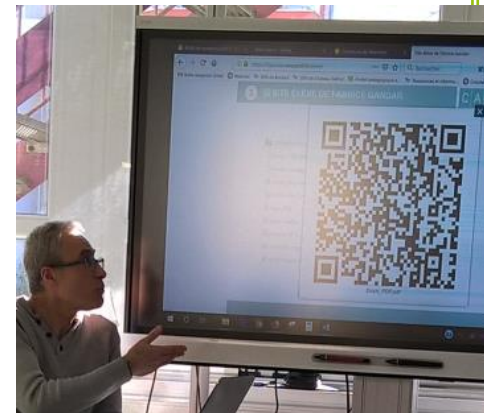
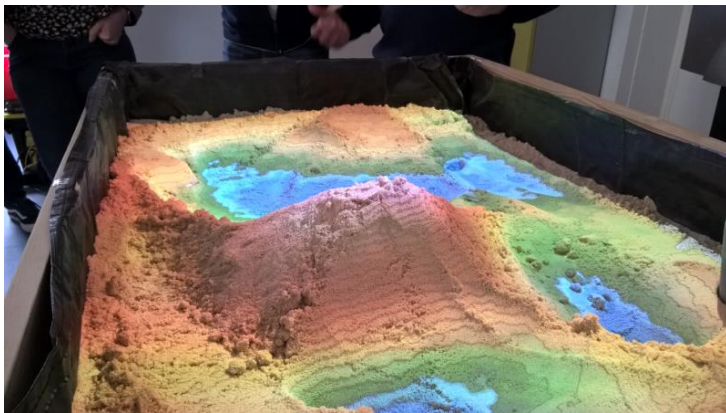
nière de réaliser les cartes sensibles avec leurs élèves. Les organisateurs espèrent que ces productions seront exposées dans les mairies des villages concernés, mais aussi à l'Hôtel communautaire afin d'apporter aux élus les ressentis des enfants concernant l'aménagement du territoire.

Imaginer le territoire de demain

Le Caue (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et le Scotam (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine) veulent développer un concours permettant aux élèves de mieux comprendre le concept de territoire. Le territoire de la CCHPB, secteur où le Scotam développe son action, a été retenu pour initier ce concours à titre expérimental, pour le développer partout l'an prochain.



Le PEPS



Réalité augmentée



PEPS en fête

- ✓ Clôture du PEPS I, le 1er juillet 2019 à Téterchen autour de nombreux ateliers tournants en présences d'élus locaux



maquette cycle de l'eau

analyse de cartes

bac à sable en réalité augmentée

jeu habitants des prairies

espace arts plastiques

écosystème des milieux humides

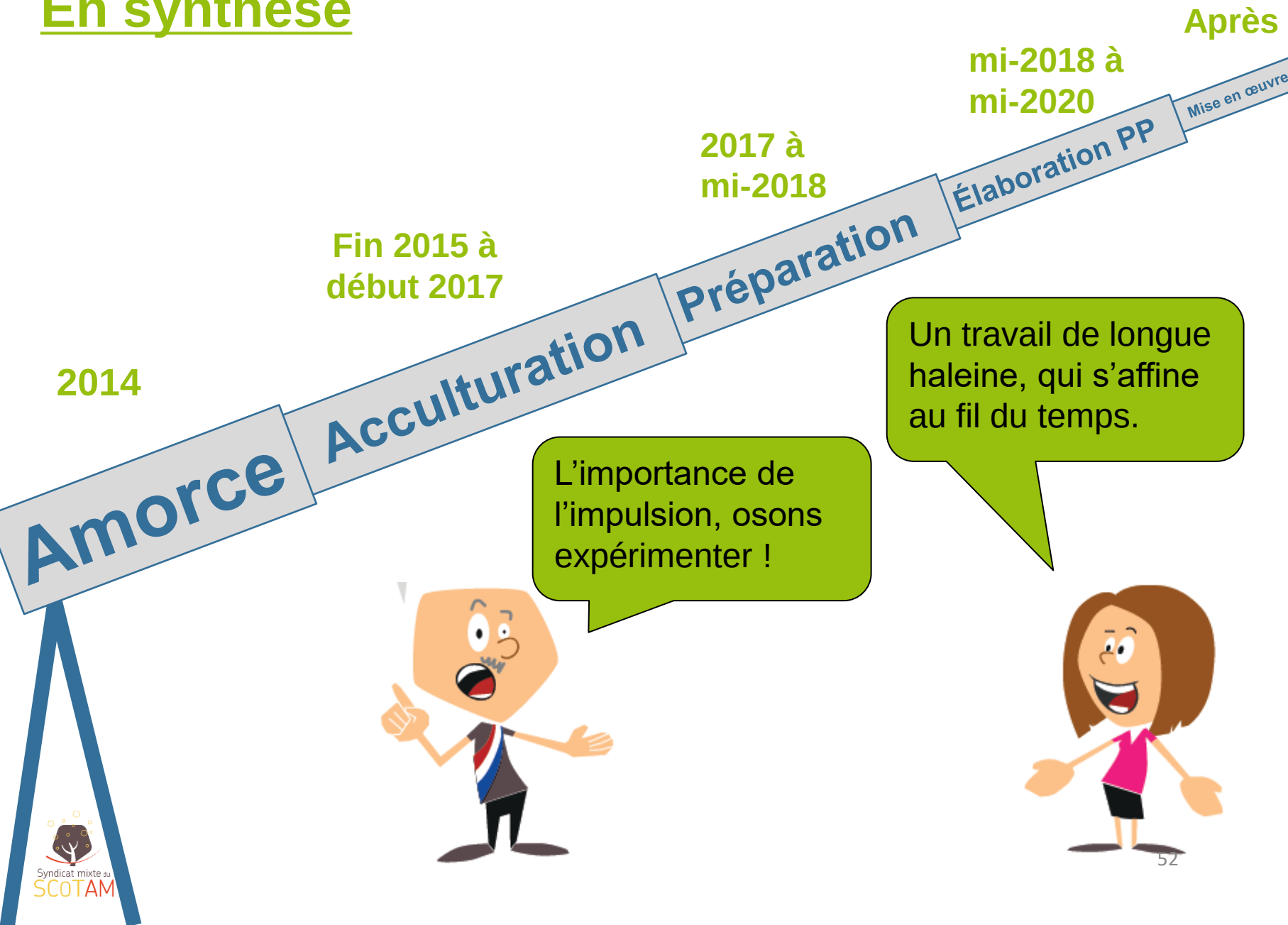
croquis de paysage

découverte de la station d'épuration

activités d'orientations

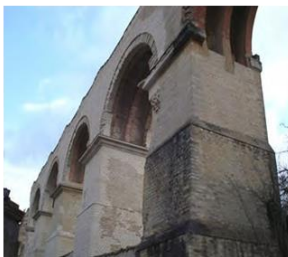
> puis PEPS II, PEPS III, ...

En synthèse



*Pensons et dessinons les paysages
du SCoTAM : agir pour l'identité
et l'attractivité de nos territoires !*





Pour en savoir plus
www.scotam.fr



Plan Paysages



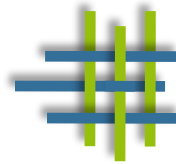
GEEE_Home

Le SCoTAM hors des murs

Contacts

Béatrice GILET - bgilet@scotam.fr

Marie AUBRY - maubry@scotam.fr



Les partenaires financiers du Plan Paysages SCoTAM

Fonds Européen
Agricole pour le
Développement
Rural : l'Europe
investit dans les
zones rurales

